

PÉTITION À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Faciliter la gestion des embarcations sur nos lacs et rivières

ATTENDU :

- que le processus actuel qui permet à une municipalité de demander des restrictions sur les plans d'eau auprès de Transport Canada est long, complexe et coûteux;
- que les exigences empêchent de régler rapidement les disputes et ouvrent la porte à plusieurs mécontentes dans les collectivités et a souvent été dénoncée par des municipalités;
- que les municipalités sont plus proches des citoyens et donc mieux placées pour proposer des changements concernant la gestion des eaux sur leur territoires;
- qu'un processus allégé permettrait de mieux gérer les plans d'eau, de mieux protéger l'environnement, d'améliorer la sécurité publique et d'apaiser plusieurs conflits locaux autour de l'utilisation des lacs et cours d'eau.

À ces causes, nous, soussignés, citoyens du Canada, demandons à la Chambre des communes d'appuyer la motion M-441, déposée par le député Marc-André Morin, visant à faciliter la gestion des embarcations sur nos lacs et rivières en procédant à une révision du *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*.

NOM	ADRESSE (Province et code postal)	TÉLÉPHONE	C'est un cell. ?	COURRIEL	SIGNATURE

Retournez en franchise postale à Marc-André Morin, député de Laurentides-Labelle, Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Texte de la motion :

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait, suite à une consultation avec les provinces, les territoires, les municipalités et les Premières nations, procéder à une révision du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments avec comme objectif de faciliter et d'accélérer le processus permettant aux administrations locales de demander des restrictions relatives à l'utilisation de bâtiments sur certaines eaux, et ce, afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des eaux, la sécurité publique et la protection de l'environnement.